



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
GARONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

Toulouse, le 14 mai 2024

**Objet** : Avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) du 7 mai 2024 sur le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Auzeville-Tolosane

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article L 112-1-1 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L 142-5;

Vu la saisine de la CDPENAF en date du 21 mars 2024 ;

Vu le projet arrêté de modification n°1 du PLU de la commune de Auzeville-Tolosane ;

Après présentation et à l'issue des débats, la commission émet un avis favorable au projet d'ouverture à l'urbanisation des secteurs AU0 dits des « Minimes » et « Argento 2 »

**17 suffrages exprimés : Favorable à l'unanimité**

La présidente de séance,

Service économie agricole  
Affaire suivie par : Younes RAHHALI  
Cité administrative  
2, boulevard Armand Duportal – BP 70001  
31074 TOULOUSE CEDEX 9  
Tél. : 07.85.44.01.11  
Mél : younes.rahali@haute-garonne.gouv.fr  
Site internet : www.haute-garonne.gouv.fr